

# Plan de protection

## Festival Flatus 2021 (9.05-13.06)

### Eglise de Muraz /Sierre (19.05 de 19h à 20h et 13.06 de 18h45 à 20h)

Le plan de protection est valable à partir 19 avril 2021 jusqu'à nouvel avis.  
Ce plan s'appuie sur les principes édictés par l'Office fédéral de la santé publique.

#### Limitation des visiteurs

- Limitation de la fréquentation simultanée est de 50 personnes à l'intérieur, c'est-à-dire moins que 1/3 des places assises de l'église qui compte 160 places.
- Conformément aux articles
  - Art. 6g50 Dispositions particulières pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse
  - Art. 6f49 Dispositions particulières pour le domaine de la culture :
    - Les artistes réalisant leurs performances sont des **professionnels (13.06)**, au sens décrit par le Rapport explicatif de l'Ordonnance COVID-19 situation particulière
    - Les événements programmés où se produisent des ensembles **amateurs** sont organisés en soutien de l'activité musicale des musiciens (19.05) sont sans public, enregistrés par vidéo et diffusés en streaming.
    - le public aura la possibilité d'assister à ces concerts en streaming sur la chaîne youtube du Festival.
    - Les participants amateurs sont des groupes musicaux de max. 15 personnes de jeunes de moins de 18 ans (nés après 2001) ou de 5 adultes, encadrés par 2 professionnels.
- Lors de la Fête de la Musique le 13 juin, le public qui assistera aux concerts à l'intérieur de l'église dès 18h45 sera invité à se rapprocher de l'église en maintenant les distances qu'à partir de 18h30
- Tout croisement entre le personnel présent jusqu'à 18h30 le 13.06 sur le Parvis de l'Eglise et le public sera strictement empêché.

#### Information et protection des participants

- Port du masque de protection (dès l'âge de 12 ans) et respect de distance interpersonnelle (1.5 mètre) obligatoire
- Désinfection hydro-alcoolique des mains obligatoire à l'entrée de l'église
- Afin d'éviter les rassemblements :
  - Marquage au sol et délimitation entre le public et les passants circulant aux alentours de l'église.
  - l'accès à l'église et aux WC seront surveillés par une personne responsable
  - supervisé par une personne responsable, le public entrera de manière échelonnée à partir de l'ouverture des portes et sortira également rangée par rangée afin de maintenir le respect des distances entre les personnes et éviter les attroupements et les rassemblements de plus de 15 personnes.
  - Une personne sera responsable d'éviter les rassemblements à l'extérieur.
- Les personnes doivent rester assises pour toute la durée de la manifestation, y compris durant les pauses, à moins qu'elles aient des raisons impérieuses de se lever; un siège sera attribué à chacun
- Des poubelles fermées avec sacs seront disposées à la sortie de l'église afin de garantir une parfaite élimination des déchets potentiellement contaminants.
- Affichage informatif placé à l'entrée des Eglises : - affiche standard OFSP actualisée des mesures de protection COVID-19 (port du masque, distance sociale, nettoyage des mains, etc.)
  - information sur la limitation du nombre de visiteurs simultanés.

#### Nettoyage et hygiène

- Nettoyage des barres et poignées de portes, sièges et autres meubles, lavabo, etc. pendant la durée d'ouverture et à la fermeture ;
- Aération avant et après l'ouverture.

#### Traçage

- La liste de présence ainsi que les coordonnées des personnes présentes (nom, prénom, no de téléphone, adresse postale et heures de présence) est consignée ; cette liste sera tenue à disposition des autorités sanitaires durant 14 jours, puis détruite, conformément à l'Annexe de l'Ordonnance COVID-19 situation particulière (Ch. 4). Le service cantonal compétent a la possibilité d'avoir accès à ces coordonnées pour prendre contact avec les personnes concernées afin d'ordonner une quarantaine en cas de contacts avec des personnes atteintes du COVID-19.

Sion, le 07.05.2021

Personne responsable de l'application des  
mesures sanitaires (joignable de 7 à 22h):  
Alba Casularo (076/ 779 66 50), Rue des  
Casernes 32, 1950 Sion [acasularo@gmail.com](mailto:acasularo@gmail.com)



Anne Casularo-Kirchmeier  
Présidente Association Flatus

